

Un second tour entre **crain**tes et **espoirs**

**Plan d'urgence
pour l'école**

p.4

• **Vingrau**
Réouverture de la carrière p.6

• **Cinéma**
Pleins feux p.10





Tapis rouge pour la fachosphère

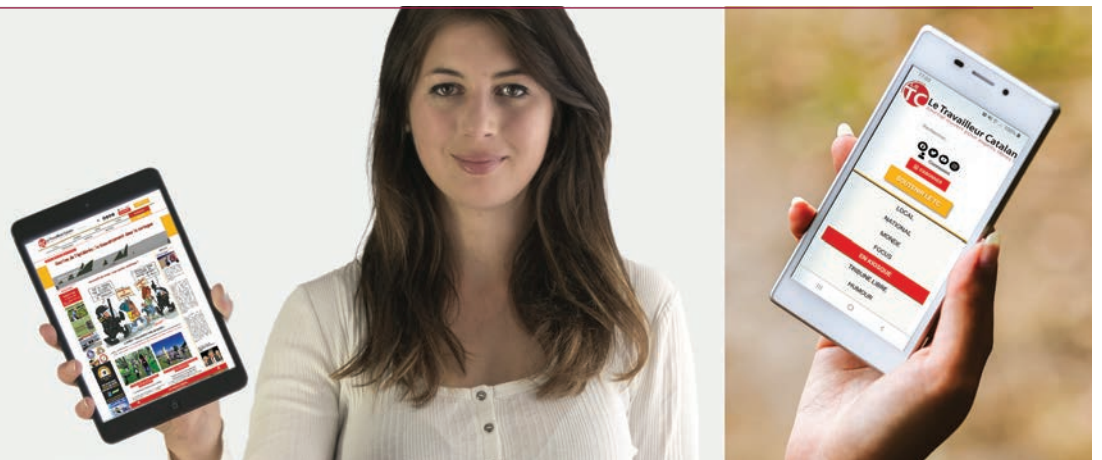
C'est à un déferlement des thèses d'extrême-droite auquel nous avons assisté sur certaines chaînes d'info. Philippe de Villiers, ami du Président Macron, a ouvert le bal sur *Cnews*, *LCI* et même *France5*, en tête d'affiche. Les chaînes info offrent leurs plateaux aux zéloteurs du racisme, de la xénophobie et des violences policières sans leur apporter la moindre contradiction. Un cauchemar.

« Génération Identitaire, moi je trouve qu'ils sont quand même assez gonflés, ces jeunes », clame Philippe de Villiers, applaudissant le déploiement d'une banderole « *White Lives Matters* » place de la République lors d'une manifestation contre le racisme et les violences policières. « Bah oui, approuve *Élisabeth Lévy*, ils sont marrants, bravo, bravo ! » Sur *CNews*, Ivan Rioufol remet le couvert : « Heureusement qu'il y a la fachosphère aujourd'hui parce que c'est là où se disent les vérités. » Le monde médiatique a inlassablement martelé les « vérités » de la fachosphère.

Deux jours après, le Philippe de Villiers remet le couvert sur *I24News*, la chaîne d'info franco-israélienne de Patrick Drahi, également propriétaire de *BFMTV*. Il déclare : « Aujourd'hui, il y a une immigration-colonisation de barbares, avec le mouvement racialisé... C'est une vieille histoire, c'est l'histoire de Charles Martel, poursuit l'invité, c'est l'histoire de Rome qui a été colonisée par les barbares, par les Wisigoths. » Horreur ! Cela signifie que de nombreux Français sont les descendants de barbares. « Quand vous acceptez chez vous des colons, ils finissent par vous coloniser. C'est ce qui est en train de se produire. » La réaction d'Anna Cabana est exemplaire. Plutôt que de contester le racisme et la xénophobie de son invité, la fervente macronolâtre veut prouver que son héros ne démérite pas en la matière : « Vous n'avez pas le sentiment, Philippe de Villiers, que sur ce terrain-là, de l'identité, du communautarisme, du séparatisme, Emmanuel Macron est allé beaucoup plus loin que jamais ? Dans sa prise de conscience et dans les mots qu'il a prononcés ? »

Ne faut-il pas se féliciter que le président de la République épouse les thèses de l'extrême droite ?

Les électrices et électeurs de Perpignan feraient bien d'y réfléchir !



Le site numérique du Travailleur Catalan fait peau neuve

A partir du 28 juin, un nouveau site du Travailleur Catalan sera en ligne. Pour le moment vous pouvez le consulter via l'adresse le-tc.fr. Ce site sera enrichi régulièrement d'articles non publiés dans l'hebdomadaire imprimé, de vidéos, de photos, plus convivial et d'une utilisation plus aisée.

L'occasion de s'abonner à cette version numérique : 66 € pour un an pour les non-abonnés à la version imprimée, supplément de 22 € par an pour les abonnés au TC traditionnel.

Ceux qui sont déjà abonnés au site du TC actuel (le-tc.fr) verront leur abonnement transféré progressivement sur le nouveau site. Mais vous pouvez déjà vous-même vous y inscrire afin que nous rendions actif votre abonnement sur le-tc.fr (adresse provisoire).

Et la newsletter...

A cette occasion, le Travailleur Catalan s'enrichit d'une lettre d'information hebdomadaire qui annonce les principaux articles parus sur le site. Pour la recevoir, il suffit de s'inscrire sur le-tc.fr

A vos archives !

Cette année 2020 est celle du centenaire du Parti communiste français. L'occasion de revenir sur cent ans de luttes, de débats, d'avancées comme de reculs. Pas pour jouer sur la nostalgie, mais parce que penser le passé, c'est aussi penser le présent et l'avenir.

C'est pourquoi *le Travailleur Catalan* publiera en octobre un numéro spécial portant plus spécifiquement sur l'histoire et le présent du Parti communiste dans les Pyrénées-Orientales.

Pour réaliser ce numéro spécial, nous recherchons des documents iconographiques qui permettront de l'enrichir.

Nous lançons donc un appel à nos lecteurs pour nous faire parvenir les photos, tracts, affiches, ... – datant en particulier du siècle dernier – qu'ils pourraient posséder. Ces documents seront copiés, photographiés et seront rapidement retournés à leurs propriétaires.

Merci d'avance.

La direction du Travailleur Catalan

suivez-nous sur



Le Travailleur Catalan

44 av. de Prades - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 67 00 88 - Fax 04 27 50 15 33
Courriel : letravailleurcatalan@le-tc.fr
Site internet : www.le-tc.fr
Commission Paritaire N° 0424 C 84 621
N° ISSN 1279-2039

Gérant et directeur de publication

René Granmont

Administrateur

Remi Cathala

Conception

Priscilla Beauclair

Une : © illustration

Illustrations : © Delgé

Impression

Imprimerie Salvador

33 bd.d'Archimède - 66200

Elne (France)

Webmaster Priscilla Beauclair

/ Dominique Gerbault

Publicité

Richard Siméon

Annonces

Débat sur les questions internationales sur Facebook du pcf-monde.

Les vendredis à 12h30. Revoir l'ensemble des débats antérieurs sur <http://66.pcf.fr/115226>

Réunion de Train-en-Têt

Mardi 30 juin à 18h30 – Salle Gelcen - rue de la Basse - Prades

Manifestation virtuelle organisée par le réseau École du PCF

Tous les mercredis de 14h à 16h.

Mode d'emploi :

1. Imprimer une des pancartes du site : <http://66.pcf.fr> ou réaliser sa propre pancarte.
2. Se prendre en photo ou prendre en photo n'importe quel autre visuel avec la pancarte.
3. Poster la photo sur les réseaux sociaux avec le mot-clé : #UrgenceEducation et partager un maximum d'autres posts mentionnant #UrgenceEducation.



Journal Le Travailleur Catalan

Bulletin d'abonnement

remplir lisiblement en lettres majuscules vos nom, prénom et adresse

FORMULE HEBDO PAPIER

FORMULE HEBDO NUMÉRIQUE ET PAPIER

6 mois : 40€ 1 an : 78€

Site+papier 1 an : 100€ Site 1 an : 66€

Nom, prénom :

N° : Rue, bd, ave., etc. : Nom de la voie :

Code postal ou cedex : Ville :

Mail : Tél :

Bulletin à renvoyer à : Travailleur Catalan, 44 av. de Prades - 66000 Perpignan. Mail abonnement TC : abonnements@le-tc.fr
Tél. 04.68.67.00.88 - Chèque à l'ordre du Travailleur Catalan

Perpignan ne doit pas être un marchepied pour Aliot

Élection municipale. L'appel à faire efficacement barrage à Aliot en utilisant le bulletin Pujol prend de l'ampleur.

Mercredi 17 juin, Jean-Marie Philibert, en présentant l'appel « À Perpignan, nous, nous ne faisons pas le choix du pire » (voir le T.C. de la semaine dernière) dont il était l'un des initiateurs, soulignait qu'il demeurait encore un fort sentiment pour l'abstention et le vote nul ou blanc pour le second tour de l'élection municipale. « On peut comprendre que mettre un bulletin Pujol dans l'urne leur soit difficile. Mais ce serait ouvrir la porte à Louis Aliot. Et entre le moins pire et le plus pire, choisissons le moins pire. »

Pascal Farines, responsable d'une association de parents d'élèves, a expliqué que « c'est la défense des valeurs de liberté et de tolérance qui nous pousse à prendre position dans cette élection. Ne pas voter ou voter blanc ou nul, c'est voter pour Louis Aliot. » Et Jaume Roure, le président d'honneur d'Unitat Catalane, affirmait que « il n'y a pas d'ambiguïté, Aliot est un ennemi de la catalanité. Ce sera donc sans état d'âme que je prendrai un bulletin Pujol. » Un bulletin qui, aux yeux de Françoise Fiter, est « l'unique geste barrière contre les ambitions du RN »

Un appel qui prend de l'ampleur

Depuis qu'il a été lancé, plusieurs centaines de gens de gauche, de démocrates, de républicains, d'horizons très divers ont rejoint cet appel. A l'image du député européen Eric Andrieu ou de l'ancien député Pierre Estève. Car ils sont de plus en plus nombreux à mesurer le danger que représente l'élection d'un dirigeant du parti d'extrême droite à la tête de la ville de Perpignan. Ce dernier ne cache d'ailleurs pas ses ambitions en déclarant dans l'Indépendant, à propos de la communauté urbaine, « on imagine mal qu'un maire d'une petite commune donne des ordres au maire de Perpignan ».

« Pas seulement l'affaire des Perpignanais » déclare Jean Vila

Donc, comme le déclare Jean Vila, le maire de Cabestany, « le danger de voir cette ville tomber entre les mains de l'extrême droite est l'affaire de nous tous ». Il explique : « Les élus du Rassemblement National sont présents au Conseil communautaire, et tous ceux qui

Aliot l'absentéiste sera-t-il plus présent une fois élu à Perpignan ?



y assistent peuvent découvrir leur incapacité à gérer. C'est d'ailleurs l'aveu de Aliot lui-même dans son interview dans l'Indépendant : depuis 6 ans, incapables de proposer quoi que ce soit, leurs interventions se limitent à des questionnements, mais jamais une seule proposition pour améliorer le quotidien des habitants de la communauté urbaine. » Et le maire communiste enfonce le clou en affirmant qu'« il serait irresponsable

de notre part de cautionner l'élection de Louis Aliot et de son équipe. S'abstenir, être absent ou voter blanc n'est pas la solution. »

Encore quelques heures donc, pour convaincre de ne pas laisser Perpignan la Catalane devenir le marchepied du RN pour conquérir la communauté urbaine, le département, la Région, voire plus...

R.G.

Rassembler pour changer

Elné. Un second tour où la liste Elné comm'une idée neuve, conduite par Nicolas Garcia, espère confirmer son bon résultat du premier tour.

Dans la dernière ligne droite avant le 28 juin, les candidats affirment, dans un dernier appel, leur volonté de rassembler ceux qui veulent une ville mieux gérée et plus active, entretenue, propre, verte, sûre, festive, conviviale, dynamique économiquement, citoyenne et participative pour ses habitants. Un changement construit avec l'ensemble des Illibériens (Assemblée des habitants, référendum...), pour une mairie ouverte, une équipe municipale et un maire, plus proches des habitants ; un marché et un cœur de ville redynamisés grâce à un

projet urbanistique, culturel, économique ambitieux et novateur avec la salle Hélène en fer de lance ; un centre de santé dont la crise sanitaire et la difficulté à trouver des médecins ont démontré, une fois de plus, l'extrême urgence ; des espaces dédiés au sport - santé - loisirs profitables à tous (ancien marché de gros et ancien collège) ; une démarche novatrice autour de l'agro-écologie, la biodiversité, les circuits courts de productions agricoles (ferme municipale, alimentation bio dans les écoles, crèche, EPHAD...). Avec le soutien de la population, l'enthousiasme, l'envie et la jeunesse d'une nouvelle équipe, la compétence dans de multiples domaines et l'expérience de cinq anciens élus dont sa tête de liste (vice-président du département), Elné comm'une idée neuve fera d'Elné un exemple pour son vivre ensemble, sa qualité de vie, sa démocratie participative, son rapport à l'environnement et à la terre.

J.P.

Vernet-les-Bains : avenir ou déclin ?

À l'issue du premier tour, la liste Pierre Serra a été renforcée par deux personnes issues de la 3^{ème} liste. Dimanche 28 juin verra un duel entre la liste conduite par le maire sortant et celle conduite par Pierre Serra, comportant des candidats d'horizons divers, ayant tous le développement de Vernet-les-Bains à cœur. Tous refusent la mort lente du village et s'opposent à ce que les communes perdent leurs compétences.

La liste « Choisir Vernet-les-Bains, une dynamique d'avenir » menée par Pierre Serra pense que son programme doit tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et sociale depuis le 1^{er} tour. Une plus grande importance a été donnée aux questions économiques et sociales. Tous les habitants de Vernet-les-Bains doivent pouvoir vivre ensemble quelles que soient leurs origines. Le 28 juin prochain, soit Vernet-les-Bains continuera son déclin, soit cette commune, autour de sa municipalité fera tout pour reconquérir son surnom de « Paradis des Pyrénées ».

Eve Gerbaut

Appel de la section du PCF

La section Aspres-Têt du PCF appelle la population des communes de Toulouges et Millas à porter massivement ses suffrages sur les listes conduites respectivement par Jean Roques et Damienne Beffara, listes de large rassemblement progressiste auxquelles participent les communistes.



Un plan d'urgence pour la presse

Presse. Patrick Le Hyaric, directeur de *L'Humanité*, vient de lancer une lettre pétition adressée au ministre de la Culture et de la Communication, et au ministre de l'Action et des Comptes publics.

Les journaux en grand danger !



Le directeur de *L'Humanité* souligne que « pendant le confinement les journalistes, les ouvriers d'imprimeries, les transporteurs, les marchands de journaux ont tenu bon. Chaque jour une information diversifiée a été livrée ». Cependant les journaux ne sont pas parvenus convenablement aux abonnés et une partie des maisons de presse ont dû rester fermées. Patrick Le Hyaric souligne que « les pertes financières liées à la situation de *Presstalis*⁽¹⁾, le recul des abonnements papier, l'effondrement des recettes publicitaires sont en train de provoquer un tsunami risquant d'emporter avec lui des pans entiers de notre démocratie ».

Des propositions à mettre en œuvre

Patrick Le Hyaric propose la tenue d'assises nationales pour le pluralisme de la presse, dont le ministère de la Culture et de la Communication devrait prendre l'initiative avec toute une série de propositions⁽²⁾ parmi lesquelles :

- bâtir un système solide et pérenne de distribution.
 - faire payer par les géants du numérique les articles et œuvres qu'ils pillent.
 - appliquer à la presse d'information générale et politique une TVA nulle.
 - augmenter l'aide publique aux quotidiens à faibles ressources publicitaires.
 - mettre en place une aide aux abonnés
- « Le pouvoir, qui se targue volontiers de soutenir plusieurs secteurs d'activité », conclut le directeur de *L'Humanité*, « ne peut ignorer ou mépriser celui qui sert la vie démocratique, le pluralisme et l'exercice de la citoyenneté ».

Dominique Gerbault

⁽¹⁾ La messagerie *Presstalis* a été mis en redressement judiciaire et les centres régionaux de répartition ont été liquidés.

⁽²⁾ La totalité des propositions ainsi que la pétition sont sur <http://66.pcf.fr/115432>

Dix-sept propositions pour l'école

PCF. Les communistes proposent des mesures immédiates pour l'école autour de deux objectifs : égalité et émancipation.

Le gouvernement cherche à instrumentaliser la crise sanitaire pour imposer son projet pour l'éducation : une école à la carte, différente d'un territoire à l'autre, d'un élève à l'autre. Si rien ne bouge, c'est une école au rabais à la rentrée, pour le plus grand bonheur du privé et de l'enseignement à distance. C'est à l'école qu'on apprend et qu'on progresse, avec l'ensemble des élèves et des adultes dont c'est le métier. L'interruption scolaire a mis en exergue et a amplifié les inégalités scolaires vécues depuis de longues années. C'est un changement radical de politique qui est nécessaire pour construire une école commune, gratuite dans laquelle les enfants sont à égalité, faisant le pari que tous les jeunes sont capables d'atteindre un haut niveau de formation, de culture et de savoir.

Les dix-sept propositions

Recrutement massif de personnels enseignants pour pérenniser les dédoublements et assurer un large volant de remplaçants. Ouverture des places aux concours, titularisation des personnels précaires et des stagiaires et mise en place d'un plan pluriannuel de recrutement et de formation pour l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale y compris des personnels spécialisés pour reconstruire les RASED et des personnels d'aide administrative et d'encadrement. Moratoire sur les suppressions de postes et les fermetures de classes. La rentrée 2020 doit être organisée selon un principe simple : rien de moins ! À partir de 2021, la carte scolaire devient pluriannuelle pour favoriser la stabilisation des équipes. Plan national de rénovation et d'équipement des bâtiments scolaires avec un plan de soutien financier

Mesures sanitaires : faudra-t-il finir par confiner le Blanquer ?



aux collectivités, au même titre que celui qui a été décidé pour les entreprises.

Création d'un fonds national pour garantir la gratuité de l'éducation. L'école est irremplaçable ! Donner aux enseignants et aux élèves le temps nécessaire à la reprise des apprentissages : augmentation du volume horaire d'enseignement qui a fortement baissé sous le coup des politiques libérales et prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans. En finir avec le dogme de l'individualisation des parcours : abrogation de la réforme du lycée et de Parcoursup et ouverture d'états généraux de l'éducation. Augmentation immédiate et durable de la dépense nationale d'éducation, de la maternelle à l'université. L'argent existe ! Les milliards de la BCE seront plus utiles dépensés dans les services publics qu'injectés dans les marchés financiers.

Jacques Pumaréda

La loi de programmation sur la recherche

Université. Après le confinement, le ministère de l'Enseignement Supérieur relance la LPPR. Étudiants et enseignants chercheurs dénoncent le passage en force.

Depuis fin février le monde universitaire est sous pression face à la LPPR porté par Frédérique Vidal. Les mesures de confinement mises en place pour lutter contre le Covid semblaient annoncer avec elles l'arrêt des réformes gouvernementales. Aujourd'hui le calendrier de discussion est avancé afin de passer en conseil des ministres dès le 8 Juillet. Ce zèle a provoqué de nombreuses tensions notamment en séance exceptionnelle du Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche où le texte de loi est passé.

Les organisations syndicales ont dénoncé un déni de démocratie flagrant durant toute la séance. En cause: le manque de transparence sur les documents, l'irrespect des procédures de transmission, l'unilatéralité des décisions du ministère. Si le nombre minimum de votants a été respecté en début de séance, l'absence de recompte après le départ de la FSU et de la CGT a sans doute joué en faveur du passage de la loi. Le vote est sorti favorable pour le ministère à 32 voix pour, 26 contre et 2 abstentions. Si plusieurs des articles présentés au cours du débat dont les plus polémiques, ont été rejetés (par exemple

celui instaurant des contrats précaires à la française et celui sur les CDD de projet), les amendements déposés et votés durant le conseil n'ont pas été retenus. Le ministère s'en explique ainsi « le texte initial qui a été mis aux voix sans amendements mais en prenant en compte les possibilités d'améliorations du texte demandées par le CNESER et acceptées par la ministre ». Le bras de fer se poursuit dans la rue pour les organisations étudiantes et de représentants des personnels, et ce jusqu'à la rentrée durant laquelle la loi passera au parlement.

Sarah Jumel

Une pandémie politique...

Pandémie. Le virus n'a pas éteint la lutte des classes. Au contraire, elle peut se développer pour imposer des « jours d'après » réellement différents.

Le monde d'avant n'était pas un monde de bisounours que le covid aurait mis à mal. Bien au contraire ! Que l'on songe au mouvement des Gilets jaunes, à la bataille contre la réforme des retraites, au combat des personnels hospitaliers... Mais la pandémie a bouleversé pas mal de choses sur le plan politique. En premier lieu, elle a mis à mal l'image d'un président qui avait réponse à tout. Certes la situation sanitaire et toutes ses inconnues était compliquée. Mais l'incurie montrée par le gouvernement à propos des masques, les mensonges, les ordres et contre-ordres des ministres et du président ont révélé le niveau d'incompétence du pouvoir macronien.

A cela s'ajoute, et c'est là le plus

important, la contradiction entre la nécessité de prendre un tant soit peu en compte les aspirations populaires pour sauver une réélection présidentielle et celle de répondre servilement aux demandes du grand patronat.

Un carnage social à l'horizon

Aujourd'hui, derrière la ritournelle habituelle sur la dette et les discours lénifiants d'Emmanuel Macron, se profile un vrai carnage social. Le pouvoir et le grand patronat veulent profiter du temps de sidération qui s'est installé avec le confinement pour dégrader à marche forcée la situation de la majorité de nos concitoyens. La contre-réforme des retraites refait surface. Des secteurs industriels clefs

empochent les deniers publics tout en annonçant des plans de réduction d'emplois. Le tissu des petites entreprises est délaissé. La jeunesse s'apprête à payer un lourd tribut à la crise qui vient et va faire les frais d'un chômage en expansion, prélude à un nouveau remodelage social.

Une vraie alternative

Pourtant, au terme de trois mois de crise, la lutte des classes n'est pas morte. L'idée que l'on sacrifie la santé de tous pour satisfaire les intérêts économiques de quelques grands possédants a fait son chemin. De plus en plus nombreux sont ceux qui pensent que nous payons aujourd'hui les conséquences d'une politique qui a conduit à désindustrialiser notre pays, qui a mis les services publics au pain sec. Et l'on constate qu'à peine décrété, le déconfinement a pris les allures d'une fronde sociale et politique d'ampleur. Les mouvements contre les discriminations, le racisme, et les violences policières rencontrent les luttes des soignants, les manifestations pour la liberté, la justice et la dignité. Toutes ces aspirations à un « jour d'après » fondamentalement différent sauront-elles converger pour imposer une réelle alternative avec le monde d'avant, une franche rupture avec le capitalisme ? C'est là l'enjeu des batailles politiques et sociales qui vont s'engager dans les semaines qui viennent...

René Granmont

Témoignage d'un policier CGT

Pascal M., policier CGT, s'exprime sur les violences policières et les accusations de racisme :

« Pendant que tous les autres syndicalistes autonomes et catégoriels de la police défilent dans les médias pour hurler contre ceux qui dénoncent le racisme et des violences dans leur profession, les syndicalistes policiers CGT qui mènent un combat de grande valeur démocratique sont totalement ignorés par ces médias qui préfèrent dérouler le tapis brun à ceux qui professent des thèses d'extrême droite. Continuer à marteler que dans la police il n'y a pas plus de racisme qu'ailleurs et que les violences ne sont que la résultante de méthodes qui sont enseignées dans les écoles ne fait pas avancer vers des changements profonds. Considérer, comme le disent certains syndicalistes de police, que les propositions que fait le ministre de l'Intérieur de tolérance zéro sur le racisme et de changement de méthode dans les interventions entraîne la révolte des policiers. Il y a de quoi être inquiet pour nos libertés et la démocratie. Que ne se sont-ils pas révoltés quand Sarkozy a supprimé 5000 emplois ainsi que leur régime de retraite particulier. Loin de moi l'idée que les propositions du ministre de l'Intérieur soient révolutionnaires mais elles sont la résultante des réactions et des manifestations dans le pays.../... Notre mission ne doit être qu'au service exclusif des citoyens, de tous les citoyens, et en particulier des plus fragiles. Les policiers CGT incarnent cette conception démocratique de la police nouvelle intégrée dans la nation. Depuis 1946, la CGT police se bat pour cette conception du service public et non des forces de l'ordre. En tant que jeune policier quand j'ai adhéré à la CGT en 1973, des policiers et la hiérarchie ont exercé des pressions et des insultes parce que j'étais adhérent CGT. Mais ma conviction et ma conscience de classe de changer l'ordre établi pour une police démocratique au service de tous a prévalu sur les réactionnaires de tous bords. »

Titanic : Macron veut maintenir le cap (quoi qu'il en coûte ?)



COUP DE GAULE

Les « histrions » du révisionnisme

Le 18 juin, comme tous les ans, l'appel du général de Gaulle a été commémoré, mais cette année avec un lustre particulier car il s'agissait du 80^{ème} anniversaire de son allocution à la BBC. Les chaînes françaises ont mobilisé quatre heures d'antenne pour que le bon peuple n'en loupe pas une miette. « Macron le petit » a semblé vouloir endosser le costume de son illustre prédécesseur, mais à l'évidence, l'habit était bien trop grand.

Les « spécialistes » es-histoire, présents sur les plateaux ont redoublé de superlatifs pour louer la communauté de pensée et d'action du chef de la France Libre et du « petit locataire » de l'Elysée. Ainsi avons-nous pu apprendre que « comme le général de Gaulle l'avait fait en 1945, le président Macron a lancé de vastes réformes sociales pour changer la société française. ». Rien que ça ! On remarquera, au passage, que ces grands connaisseurs de l'histoire politique du pays ont oublié de nous parler du programme du Conseil National de la Résistance, largement inspiré par les Communistes, qui était le socle des réformes progressistes promulguées par le général, alors président du gouvernement provisoire de la République.

A les entendre, le président actuel ferait face, comme son illustre prédécesseur, aux résistances du « conservatisme » de la société française alors que le chef de la « macronie » s'emploie à détruire tout ce qui a été mis en place en 1945 et ce, avec le soutien des mêmes qui mirent des bâtons dans les roues du général lors de la mise en place des grandes avancées sociales de la fin de la guerre : sécurité sociale, statut de la fonction publique, comités d'entreprise, nationalisations, statut de gaziers/électriciens, statut des mineurs. Les mêmes dont le général a dit, en parlant des « élites » dans ses mémoires de guerre, « qu'elles se sont soumises (à l'occupant) quand le peuple dans sa grande masse restait fidèle à la patrie ». Leurs descendants siègent au Médef et inspirent la politique de casse sociale mise en place par Macron. Mais ils peuvent dormir sur leurs deux oreilles, les « chiens de garde » du petit écran veillent !



Roger Rio

On n'a plus rien à déclarer

Libertés. Il faudra dorénavant demander l'autorisation de manifester, un recul historique sur les libertés publiques.

Décidément, le gouvernement a du mal avec la liberté de manifester. Depuis le 11 mai, tandis que le pays reprend progressivement ses activités, la liberté de manifester reste, elle, confinée. Les deux décrets du 11 mai ont interdit « *tout rassemblement, réunion ou activité à un titre autre que professionnel sur la voie publique ou dans un lieu public, mettant en présence de manière simultanée plus de dix personnes...* ». Que la liberté de manifester se trouve protégée par les plus hauts textes de notre édifice juridique – Constitution, Convention européenne des droits de l'Homme, Pacte international sur les droits civils et politiques –, cela ne semble pas émouvoir outre mesure le sommet de l'État.

Le 26 mai dernier, la Ligue des droits de l'Homme puis des syndicats saisissent le juge des référés du Conseil d'État, pour obtenir la suspension de l'interdiction générale et absolue de manifester. La décision du juge des référés du Conseil d'État est finalement rendue: « *L'interdiction des rassemblements mettant en présence de manière simultanée plus de dix personnes sur l'ensemble du territoire de la République porte une atteinte grave et manifestement illégale à la liberté d'expression et de communication – dont la liberté de manifester ou de se réunir est une des formes d'exercice.* » Cette décision est évidemment une bonne nouvelle. On attendait en tout cas qu'en haut lieu, après un désaveu aussi spectaculaire, on fasse profil bas. La



Le droit de manifester est remis en cause.

réponse vient de tomber avec la publication du décret du 14 juin modifiant celui du 31 mai.

Surprise : la liberté de manifester n'est pas exactement rétablie

En droit français, depuis un décret-loi du 23 octobre 1935, la liberté de manifester est soumise à une simple obligation de déclaration en préfecture. Or, le décret paru au Journal officiel modifie ce point : désormais, « *les cortèges, défilés et rassemblement de personnes, et, d'une façon générale, toutes les manifestations sur la voie publique [...] sont autorisés par le préfet de département si les conditions de leur organisation*

sont propres à garantir le respect des mesures barrières ». Nous passons donc d'un régime de déclaration des manifestations à un régime d'autorisation. La différence peut paraître subtile, mais elle est, en réalité, importante. Jusqu'à présent, aucun gouvernement n'avait osé y toucher. Voilà donc qui désormais est fait: pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, nos différentes manifestations seront des « *manifestations autorisées* », et non des manifestations libres, mais déclarées.

Nous basculons dans un autre monde.

Jacques Pumaréda

- annonces légales - annonces légales -

PP COURTAGE SAS au capital de 1000 €. Siège social 59 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE, 66000 Perpignan. 840 102 511 RCS de Perpignan. L'AGE du 26/03/2020 a décidé de Transférer le siège social de la société Le Galien Bat B 2 B Rue des Pommiers, 66200 Elne; Modifier l'objet de la société en ajoutant les activités suivantes : - L'achat et la vente de véhicules neufs et d'occasions. Modifications à compter du 26/03/2020. Mention au RCS de Perpignan

Par acte SSP du 23/04/2020, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : La brasserie du port Objet social : Restaurant Siège social : Quai des chaliutiers résidence port pêche, 66420 Le Barcarès. Capital : 5000 € Durée : 99 ans Gérance : M. Aniambossou Serge Alexis, demeurant 19 allée des chênes, 60330 Lagny-le-Sec Immatriculation au RCS de Perpignan

Le 07/06/2020, il a été constitué la SCCV: FTC Capital: 100€. Objet: La construction d'un ou plusieurs immeubles en vue de sa vente en totalité ou par fractions. Siège et Gérance: MUCCHIELLI Frédéric 87 rte Stratégique 66660 Port-Vendres. Durée: 99 ans. Au RCS de PERPIGNAN

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE EXO/PROS au capital: 2000€ 21 rue des citronniers 66370 PEZILLA-LA-RIVIERE RCS: 820005213 de PERPIGNAN En date du 10/06/2020, les associés décident à l'unanimité de la dissolution anticipée le 10/06/2020.

Liquidateur : CELA BRUY Susana, gérant de la société. Siège de liq: chez le liquidateur Place vigneron domaine du Riberal 2-66370 Pézilla-la-Rivière. Modification au RCS de PERPIGNAN

SCI FAMILY BERTHON, SCI au capital de 400€. Siège: 4 rue de la Resclose, 66450 POLLESTRES. 521 581 686 RCS PERPIGNAN. L'AGE du 13/06/2020 a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Raymond BERTHON, 14 Allée des Potiers 18230 SAINT-DOULCHARD et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. RCS PERPIGNAN.

DICODUSPORT SAS au capital de 200 euros Siège social : 1 Chemin du Fangas Villa 2 VILLENUEVILLE (Haute Garonne) 834 470 973 RCS TOULOUSE. D'une AGM du 28/02/2020 avec effet au 01/03/2020, il résulte que l'article 4 des statuts a été modifié comme suit : Ancienne mention : Le siège social est fixé à VILLENUEVILLE (31290) 1 Chemin du Fangas, Villa 2. Nouvelle mention : Le siège social est fixé à POLLESTRES (66450) 4 place de l'Eglise. En outre, il résulte que M. Alexandre TOUSSAINT a démissionné de son mandat de directeur général à compter du 01/03/2020. M. Nicolas JACQUEMARD, demeurant à CHARBONNIERES LES BAINS (69260) Chemin de Chanterie demeure président. Sa dénomination, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Radiation au RCS de TOULOUSE et réimmatriculation au RCS de PERPIGNAN.

SOFIRAL

Société d'Avocats
304 Avenue de la libération
04100 Manosque

BIKERS - SAS au capital de 8 000 euros - Siège social : 2 Avenue de Toulouse 66140 CANET EN ROUSSILLON - 824 744 320
RCS PERPIGNAN. Suivant décision du 17.06.2020, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 2 Avenue de Toulouse 66140 CANET EN ROUSSILLON à Rue des Tapis 04210 VALENSOLE à compter du 01.06.2020 et de modifier l'article 4 des statuts. POUR AVIS La Présidente

Etude de Maîtres Philippe SARDA, Jérôme SPITERI, Aude XABÉ-POIRIER, Jérôme de ZERBI, Notaires associés à PERPIGNAN (Pyrénées-Orientales), 51 Avenue du Général de Gaulle

AVIS DE CONSTITUTION - SCI CHANVIRGOL -

Suivant acte reçu par Maître Jérôme SPITERI, Notaire Soussigné de la Société Civile Professionnelle « Philippe SARDA, Jérôme SPITERI, Aude XABÉ-POIRIER et Jérôme de ZERBI », titulaire d'un Office Notarial à la Résidence "GALAXIE", 51 Avenue du Général de Gaulle – 66000 PERPIGNAN, le 17 juin 2020, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : SCI CHANVIRGOL.

Le siège social est fixé à : PERPIGNAN (66000), 5, Rue Edouard Le Corbusier.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1000.00 EUR).

Les apports sont numéraires.

toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le premier gérant de la société est : Chantal Madeleine Mathilde LEFORT, demeurant à PERPIGNAN (66000) 5 rue Jean Vigo.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PERPIGNAN.

Pour avis
Le notaire.

OFFREZ-VOUS
100 ANS D'HISTOIRE...
Un dossier exceptionnel de Cause commune à ne pas rater !

PCF
CENT ANS D'HISTOIRE

Cause commune

15€

NUMÉRO SPÉCIAL CENTENAIRE DU PCF Tirage limité 100 pages

COMPRENDRE LE MONDE AVEC LE CHANGEMENT

Ce numéro double de Cause Commune consacré aux 100 ans

Numéro spécial Cause commune

consacré aux 100 ans du Parti communiste Français.

Disponible sur commande à la fédération des P.-O.

Au 44 av. de Prades - Perpignan.
Tél. 04.68.35.63.64



L'économie contre l'environnement !

Patrimoine écologique. Le Conseil d'État a autorisé la réouverture d'une carrière sur le secteur de Vingrau et Tautavel, en sacrifiant 28 espèces d'une faune et d'une flore protégées.

Dans les Pyrénées-Orientales le secteur de l'emploi est en souffrance, néanmoins c'est aussi un département qui rayonne par son aspect touristique et son environnement, avec des sites classés Natura 2000 ; de véritables réserves naturelles, où faune et flore, souvent répertoriées sur les listes rouges comme menacées ou en voie d'extinction, trouvent encore quelques espaces préservés de l'exploitation humaine.

Le 3 juin, le Conseil d'État a fait pencher la balance en faveur de la réouverture de la carrière d'extraction de marbre blanc Nou Bouques, appartenant à la SA Provençale, en revenant sur la juridiction qui

permettait de protéger les 28 espèces de faunes et de flores répertoriées sur une zone de 40 hectares, où se situe la carrière.

Bras de fer entre bien commun et économie

La SA Provençale exploite depuis plusieurs années différentes carrières sur l'ensemble de la région Occitanie, dont la carrière Montpin à Espira-de-l'Agly, et celle concernée par la réouverture prochaine, Nou Bouques entre Vingrau et Tautavel.

Cette dernière a été exploitée de 1965 à 2005. Les 28 espèces répertoriées sur

le site et qualifiées « d'intérêt public majeur », empêchaient son exploitation. Une demande de dérogation aux interdictions a été émise par la SA Provençale en 2013, qui avait bénéficié des autorisations de réouverture en 2014 et confirmé en 2015 pour 30 ans, selon des conditions de préservation des espèces, par la préfecture et de la direction Régionale de l'environnement et de l'aménagement et du logement en Languedoc Roussillon (DREAL).

La Fédération pour les espaces naturels et l'environnement des Pyrénées-Orientales (FRENE 66) a réagi en saisissant le tribunal administratif en 2016 pour annuler l'arrêté. Une annulation obtenue. Marc Maillat, président de l'association FRENE 66 : « La loi prévoit de ne pas détruire les espèces protégées, le problème est que la préfecture avec la DREAL font facilement des dérogations. Sur les 40 hectares d'exploitation de la SA Provençale, 8 hectares d'excavation défrichent le paysage, et une espèce végétale et 27 espèces animales sont fortement menacées sur le territoire ».

Une justice détournée ?

La conclusion de réouverture émise le 3 juin par le Conseil d'État, inquiète fortement les associations de protection de l'environnement. C'est aussi le cas pour

France nature environnement (FNE) qui a suivi l'affaire : « Nous sommes naturellement impactés par cette jurisprudence. La décision est plus que regrettable car l'interprétation d'intérêt public majeur a été détournée au profit de l'économie », témoigne Simon. En effet selon la conclusion des arguments présentés pour la réouverture, la carrière représenterait un intérêt public majeur, en son aspect économique et social par son activité qui génère 80 emplois directs sur le territoire et considérant qu'il n'existerait pas d'autres carrières extractant un marbre blanc d'une telle qualité et son caractère indispensable pour l'autosuffisance de la production française. Un argument qui est d'ailleurs questionné par le rapporteur du Conseil d'État : « Nous ne parvenons pas à savoir si la carrière de Nou Bouques présente une spécificité telle, qu'elle n'aurait pas d'équivalent dans la zone européenne... » Le litige ayant trop duré, la conclusion du Conseil d'État tranche en faveur d'une décision économique suivant les directives européennes.

La SA Provençale doit s'engager à respecter les conditions d'exploitation en dégageant des zones aménagées et des espaces permettant la nidation des espèces volatiles. Mais le fera-t-elle ?

Priscilla Beauclair



©Pipels, CCO, domaine public

Les associations de protection de l'environnement s'inquiètent du détournement de la loi « d'intérêt public majeur » en faveur de l'économie.

Enfin, le train jaune reprend du service

Après de longs travaux de maintenance effectués par SNCF Réseau, les circulations ferroviaires ont repris le 20 juin, sur la totalité de la ligne du Train Jaune, de Villefranche-de-Conflent à Latour-de-Carol au rythme estival de dix circulations quotidiennes.

Sur chaque train, 80 places seront accessibles du 1^{er} juillet au 30 août au tarif promotionnel de 5€ le trajet. La réservation se fait en ligne sur le site LIO TER Occitanie et sur les sites des agences de voyages agréées SNCF. Il ne manque plus que la SNCF se réveille enfin pour remettre en service le tronçon Ile-sur-Têt / Villefranche-de-Conflent et aller de Perpignan à Latour-de-Carol sans polluer la vallée de la Têt avec ces milliers de voitures et d'autocars qui empruntent chaque jour la RN116.

le site www.letc.fr

Ni justice, ni paix dans la ville de Ménard

Béziers. Le collectif « Justice pour Mohamed » a organisé une marche blanche en l'honneur de l'homme mort dans le commissariat de Béziers.

Le 8 avril 2020, Mohamed Hemy Gabsi a trouvé la mort suite à une interpellation par la police municipale pour non-respect du couvre-feu. Selon l'autopsie l'homme de 33 ans, serait décédé à la suite d'un syndrome asphyxique peu après son transport au commissariat. Un décès brutal évoquant celui d'Adama Traoré et Georges Floyd. Une

758



« Justice pour Mohamed » ont réclamé les trois mille manifestants à Béziers.

enquête a été ouverte pour homicide involontaire, tandis que les témoignages concordent pour décrire une nouvelle « bavure ». Alors que ces conclusions font peu de doute sur les responsabilités des agents de la police municipale, aucun policier n'a été suspendu ou mis en examen et la famille de Mohamed réclame justice. Sa sœur Houda Gabsi aidé par des associations (Ligue des Droits de l'Homme, la Cimade, Sos Racisme, Cultures solidaires, Visa 34, DAL, Amitié France-Algérie, Association Algérienne de Béziers et l'association France-Tunisie...) réunis dans le collectif « Justice pour Mohamed », a créé une marche blanche à la mémoire du défunt. A l'origine silencieuse, la manifestation a réuni 3 000 personnes dans les rues bitteroises. Outre la minute de silence les manifestants ont crié leur colère face à l'impunité des violences policières et la responsabilité de Robert Ménard dont la politique raciste est bien connue. Une politique aussi meurtrière localement que nationalement.

Sarah Jumel

Joves i vells

...si us plau!



- Te recordes que va ser el CNR ?
- Home, és clar que sí: el Consell Nacional de la Resistència, creat durant la segona guerra mundial, hi havia totes les tendències polítiques de tots els moviments de la Resistència contra l'ocupant a França...
- Varen elaborar un programa per després de la guerra, que preveia tota una sèrie de mesures, que tocaven tots els dominis de la vida social, la Seguretat Social, nacionalitzacions, de l'electricitat, dels bancs, la recuperació del vot universal... Moltes d'elles varen ser aplicades quan va acabar la guerra! Mes perquè penses en això avui ?
- Aquest grup d'homes, tenien entre 25 i 40 anys!
- I què ? No és normal en temps de guerra ?
- No ens han trencat el cap dient que estem passant, o acabant de passar, un període de guerra, contra el corona dallonses ?
- Nosaltres mateixos pensem que és exagerat! En sem pas a imaginar que es torni obrir el camp de Ribesaltes, oi!
- D'acord amb tu! Queda que són moments excepcionals, fins i tot paroxístmics : l'economia mundial gairebé parada, conseqüències que ens prometen o terribles o al contrari que canviaran les maneres de viure en bé.
- I que té que veure amb el CNR i els seus joves ?
- Doncs m'he donat compte que totes les veus que no es deixen enderrocar per l'ambient, que diuen que cal lluitar, i afegeixen de quina manera, amb la reflexió, la cultura, l'exigència ètica, el desig desesperat de no deixar que anem vers formes de totalitarismes que ja s'estan experimentant, totes aquestes veus són de gent gran, no se sent ni individualment ni en grup la veu, la força creatiu, les exigències de la joventut...
- Ja ho és... i com o expliques ?
- Algú m'ha parlat de " l'efecte Picasso " : hauria explotat tantes coses possibles que ja no va quedar res pels altres durant una generació...
- No hi crec gaire
- Jo tampoc! Deu ser una raó pitjor...

C&C

Les postiers dans l'action

Social. A l'appel de la CGT, les « facteurs » et postiers ont bloqué les deux plateformes courrier du département, Saint-Génis-des-Fontaines et Perpignan.

Assurément, la période Covid, le confinement général et la sortie progressive de celui-ci n'ont pas engendré d'améliorations notables dans l'organisation générale du travail, dans l'amélioration des conditions d'activité. Au contraire. Il semblerait qu'au niveau national, la direction d'entreprise ait mis à profit le moment pour imposer de nouvelles réorganisations, de nouvelles « adaptations » pour réduire les coûts (emplois et tournées), utilisant la période comme un effet d'aubaine. De nouvelles dégradations dans les services rendus sont à attendre. La direction le conteste, évoquant des « ajustements à la marge ».

Du chocolat pour remercier les postiers ?



« Nous avons travaillé pendant le confinement ! »

« Dès le début de la période, nous avons été réactifs », confie le responsable syndical local. « Il a fallu faire face à la légèreté du dispositif de protection des salariés dans de nombreux endroits. Absence de gel, manque de masques et organisation inappropriée. Nous avons dû faire valoir nos droits de retrait. Les choses se sont ensuite améliorées (3 jours de travail, aménagements des bureaux...). La continuité du service, dans ces conditions, a été assurée ».

Les salariés, intérimaires, CDD ou titulaires, dont il n'est pas inutile de rappeler leurs très faibles rémunérations, étaient en droit d'attendre quelques compensations. Il n'en sera rien. Seuls, les cadres bénéficieront d'une augmentation de la prime annuelle (+500€).

De nouvelles dégradations à venir

Il y aura quelques suppressions de tournées qui pèseront lourd pour ceux qui verront la leur s'agrandir, des contrats CDD revus à la baisse (



Des revendications parfaitement justifiées.

de 35h à 33h) affaiblissant les tournées du samedi, et quelques non-renouvellements de contrats dont il est quasi impossible d'en connaître l'ampleur dans le département. Le service public, d'après le syndicat, ne pourra pas s'améliorer. « Nos revendications sont simples. Nous demandons une prime de 1000€, des augmentations de salaire, le 13^{ème} mois, la titularisation et la « cédésation » des précaires dans l'entreprise, l'arrêt des fermetures d'emplois ». Les postiers ont été reçus par la direction après le mouvement. « Nous n'avons pas beaucoup avancé » a résumé ainsi le responsable syndical.

Michel Marc

Le Secours Populaire des P.-O. lance un appel de fonds sur internet

Solidarité. Pour la première fois de son histoire, le SPF des Pyrénées-Orientales a lancé, sur une plateforme internet, une campagne de financement participatif.

La crise sanitaire laisse aujourd'hui la place à une crise économique qui risque d'être particulièrement douloureuse pour le département. C'est incontestable. « Depuis deux mois et demi, les centres de distribution du SPF voient une affluence nouvelle de personnes qui, jusqu'ici, n'avaient jamais fréquenté les distributions alimentaires » précise ainsi le communiqué de l'association qui poursuit : « Les personnes les plus fragiles sont les premières victimes du Covid-19 (...). Et la seule solution, dans l'immédiat, c'est l'aide alimentaire d'urgence ». Les centres ont donc

aujourd'hui besoin d'argent pour acheter du lait, de la farine, des conserves de légumes pour que chaque personne et chaque enfant puisse manger à sa faim. « Notre objectif est de collecter 8000 €, dans un délai assez court ». La démarche restant d'une grande simplicité. Il suffit à chacun de taper : urgence-alimentaire-spf66 et de suivre ensuite les instructions, les dons étant éligible à une réduction fiscale. Au 23 juin, 3588€ avaient déjà été collectés.

M.M.

Louis Alliot aux abois !

Les récipiendaires des fameux SMS du candidat de Perpignan se mobilisent et agissent. Certains individuellement, d'autres dans des collectifs aidés en cela par des juristes avertis. Il faut dire qu'il y est allé fort, le bougre. Des centaines, plus probablement des milliers de messages envoyés aux citoyens les invitant à leur (RN) confier des procurations. Il devra donc faire face aux exigences légales qui ne manqueront pas de lui être appliquées, pour peu que la CNIL ou les tribunaux administratifs le lui demandent. Non. Tout n'est pas permis.

Après le sondage « maison-bidon », qui fait tache, des achats d'adresses chez les opérateurs téléphoniques, fixes (message enregistré) et portables (SMS) confondus en disent long, au fond, sur les méthodes et sur le respect des principes. Ajoutons que le dispositif public « Bloc-tel » n'a pas fonctionné chez nombre de cotisants.

D'après la CNIL, Louis Alliot se devait de transmettre aux interlocuteurs l'origine des données récoltées. Il devra le faire dans un délai d'un mois (4 semaines) auprès des requérants.

M.M.

© Capture écran HuffPost



Des CRS déposent leur casque en signe de solidarité avec les soignants

Mardi 16 juin, lors des manifestations du personnel soignant, de nombreuses violences ont opposé les manifestants aux forces de l'ordre un peu partout en France. Néanmoins, à Nîmes les CRS ont déposé leur casque au sol et applaudi les soignants sur leur passage. Les images enregistrées dans le Gard (et relayées par le HuffPost), témoignent de l'échange fraternel entre manifestants et forces de l'ordre.

Des wagons fret, en état de rouler, à la casse !

Transports propres. La découverte du projet de destruction de 33 wagons du train des primeurs a mis le feu aux poudres.

La CGT alerte et s'interroge : « Pourquoi ? Les wagons peuvent encore rouler plusieurs années, ils sont entretenus régulièrement, la sécurité mécanique est parfaitement assurée. Ne restent, et ce n'est pas nouveau, que des révisions et remises à jour des systèmes de réfrigération à opérer. Les mettre à la casse cache certainement d'autres objectifs moins avouables de la direction SNCF et de l'État » confie ainsi l'un des cheminots CGT travaillant précisément dans les ateliers d'entretien. « On voudrait décourager définitivement ceux qui militent en faveur du transport propre sur rail qu'on ne s'y prendrait pas autrement ».

« Le gouvernement vous a menti ! »

Le titre du papier syndical ne souffre d'aucune ambiguïté. Les promesses gouvernementales, tant celle de redémarrer le train en décembre 2019 (Borne) que la réponse récente et laconique du secrétaire d'État Djebbari affirmant rechercher une « solution viable » apparaissent aujourd'hui pour ce qu'elles sont. Des mensonges. Le journal « Reporterre » parle lui « d'enterrement discret ». Comme l'explique le syndicat, depuis plus de 15 ans, les réformes successives ont toutes poursuivi les mêmes objectifs, couvertes par la fameuse

concurrence « libre et non faussée ». La découpe incessante de l'entreprise nationale SNCF s'est ainsi poursuivie, faisant, par exemple, de « Fret SNCF » une société par actions simplifiée (SAS). Des postes stratégiques ont été supprimés. L'activité des commerciaux Fret réduite à sa plus simple expression et les incertitudes entretenues sur la pérennité des navettes Perpignan-Rungis ont fini par décourager les producteurs et les chargeurs qui se sont tournés vers la route et le camion.

Des forces seront nécessaires pour la reconquête

Face à l'urgence, le syndicat cheminot précise ses revendications : « Relancer le train primeur ; renommer un ou plusieurs commerciaux Fret SNCF ; Déclarer le Fret Ferroviaire d'utilité publique ; Regrouper le Fret ferroviaire en totalité au sein d'une entreprise publique ; Relancer une politique offensive en faveur du « wagon isolé » ». Les choses sont claires. Les députés LFI et PCF soutiennent ces propositions à l'assemblée nationale. Au Sénat, Pascal Savoldelli, sénateur PCF, n'a de cesse de harceler le gouvernement et de formuler des propositions. À la région, Jean-Luc Gibelin, est intervenu et n'a pas obtenu de réponses du secrétaire d'État.



Relancer le train primeur est une urgence économique et écologique.

Le Conseil Général du Val-de-Marne, qui a beaucoup investi dans les infrastructures, se bat lui aussi pour développer le Fret-rail sur Rungis. Le marché de Rungis lui-même réclame les livraisons de quai à quai, par la voix de ses administrateurs. « La reconquête vitale se fera au prix d'un large rassemblement ».

Michel Marc

100 ans du Parti communiste français

Raoul Vignettes (1920 – 2005)

Le PCF dans les P-O. Joueur de rugby, résistant, dirigeant départemental du PCF, puis journaliste sportif à Marseille, Raoul Vignettes est une figure du communisme local du XX^e siècle.

Fils de maraîchers, Raoul Vignettes est né à Palau-del Vidre en 1920. Il vécut à Ortaffa la plus grande partie de sa vie et y mourut en 2005. Marié en 1945, il eut trois filles ; l'une d'elles, Danielle, est membre du bureau national de l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance). Grâce à l'activité des clubs ruraux il devint, adolescent, un joueur de rugby de bon niveau, tant à XIII qu'à XV, et fut même pressenti pour intégrer une équipe du Sud-Ouest.

Résistant et déporté

En politique, il adhéra en 1935 à la région catalane des JC, devint membre de son bureau en 1936, ainsi que membre de la section d'Elné du PCF. En 1935, il avait alors quinze ans, les JC manifestaient dans plusieurs villages de la plaine du Roussillon afin de combattre, lors des conseils de révision, le service militaire de deux ans. Dès 1939, Raoul participa à l'activité de la JC et du PC clandestins en compagnie d'agriculteurs et ouvriers

agricoles des environs de Bages. En 1942, membre du triangle de direction du PCF de son secteur, il fut associé à la recherche de premiers contacts pour développer les FTPF dans le département. Ayant contribué à la mise en place du premier maquis des FTPF à Caixas, il fut arrêté le 28 juillet 1943, en même temps que d'autres responsables régionaux. Après procès et emprisonnement, il fut écroué début 1944 à la centrale d'Eysses où il participa à la révolte des détenus politiques. Il fut de là envoyé à Dachau où il arriva en juin 1944. Plus tard, au souvenir de ces événements, Raoul Vignettes rédigea un récit autobiographique : Mémoires d'un rescapé.

Responsable politique, puis journaliste sportif.

Après guerre, revenu dans son département Raoul y mena une carrière politique, dirigeant pendant plus de quatorze ans, jusqu'en 1961, la fédération départementale du PCF dans les P-O. Pendant cette période, il eut à gérer l'action clandestine en faveur du PCE (Parti communiste d'Espagne), organisation

interdite en France, assurant la logistique des passages en territoire espagnol de militants et de documentation. Pendant la Guerre d'Algérie, les filières clandestines qu'il animait furent aussi mises au service de communistes algériens.

Il entra ensuite comme journaliste au quotidien communiste la Marseillaise où il devint rapidement chef du service des sports, fonction qui lui permettait aussi de pratiquer des sports et de se lier avec de nombreux sportifs et animateurs de clubs. À la retraite, il revint habiter à Ortaffa où, surpris et désarçonné par la chute de L'URSS, il se tint à l'écart du parti sans que cela ne change rien à ses convictions profondes. Il fut membre du bureau national de l'ANACR jusqu'en 2005, devint chevalier de la Légion d'honneur en 1988 et officier en 2002. Il était aussi titulaire de la médaille de la Résistance et de la croix du combattant volontaire de la Résistance.

Y.L.

La biographie complète de Raoul Vignettes, par André Balent est publiée dans le Maitron : <https://maitron.fr/spip.php?article182793>



Pablo Picasso à Perpignan au siège de la fédération départementale du PCF le 6 septembre 1954. À sa droite, Raoul Vignettes.

On retourne au ciné !

Castillet et Méga. Le 22 juin, les cinémas ont réouvert leurs portes, impressions de l'équipe des salles perpignanaises.

Après cette longue hibernation, le 22 juin les cinémas ont réouvert. Le public sera-t-il au rendez-vous ? Il le faudrait, car la perte financière due à la crise sanitaire est conséquente. Aux commandes du Castillet et du Méga Castillet, Jacques et Antoine Font et Jonathan Salas sont prêts.

Côté sécurité, c'est le top, « les exploitants de cinéma ont élaboré un code sanitaire qui a été accepté tel quel par le ministère de la Santé et par celui de l'Economie et des Finances » confie Jacques Font. Un code qui concerne le personnel et le public. Pour celui-ci ce sera, dans toutes les salles des deux structures, un fauteuil sur deux, sauf pour les personnes d'une même famille, il y aura du gel, le masque sera recommandé. Les écrans de télé permettront de voir si ces règles sont respectées. Les spectateurs sont incités à réserver leurs places en ligne sur www.cine-movida.com, ou via l'application, ils profiteront ainsi de l'offre de réouverture, le film à 5€ jusqu'au 7 juillet, une semaine de plus pour les détenteurs de la carte fidélité. Les cartes d'abonnement seront prolongées pour tenir compte du confinement.

La réouverture est progressive, avec, dans un premier temps, cinq séances par jour au Méga, deux au Castillet (16h et 20h30). La machine compte 35 employés et le chômage partiel se poursuivra en partie.

Une programmation adéquate

La programmation d'ouverture concerne à 80 % des films prévus en mars et à 20 % des reprises de classiques comme *Blade runner* et *Orange mécanique*.



« Tous au ciné » avec des offres promotionnelles dans le cadre de la réouverture.

Au fil de l'été il y aura aussi une sortie par semaine.

Parmi les premiers films programmés, citons dans les deux cinémas, *La bonne épouse* de Martin Provost avec Juliette Binoche et Édouard Baer, une comédie française « drôle et intelligente » selon Jacques Font. Et au Castillet *La communion*, magnifique film polonais qu'on a pu voir juste avant le confinement et dont on se réjouit qu'il revienne à l'affiche. Toujours au Castillet, *Benni*, ou la révolte d'une ado en souffrance, *Dark waters*, le combat d'un avocat contre une entreprise toxique. Au Méga, *Papi sitter* où Gérard Lanvin et Olivier Marchal en font des kilos, *Jojo Rabbit*, satire anti nazie avec Scarlett Johansson, *The hunt*, horreur.

Très attendu également *Les parfums*, avec Emmanuelle

Devos dans le rôle d'un nez, en avant-première le 23 juin dans les deux cinémas. Autre avant-première, le 11 juillet (à confirmer) avec l'équipe du film dont le presque local François-Xavier Demaison pour *Divorce club* (sortie le 14 juillet).

De quoi donner envie aux gens de retrouver le plaisir du ciné, ce qui reste la grande inconnue. L'équipe n'en a pas moins cogité pour sortir du marasme. Ainsi un personnel sera dédié au marketing et à l'événementiel et deux nouveautés marqueront le Méga : une salle MX4D, c'est à dire avec fauteuils mobiles et sensations fortes, et une salle enfants avec méridiennes, poufs, et ambiance spécifique. Pour un drive in, c'est en réflexion.

Nicole Gaspon

Situation inédite au musée de Céret

Domaine artistique. Fermé pour travaux, le Musée prépare des activités originales et fait appel au public pour co-animer l'été.

À l'automne dernier le musée d'art moderne de Céret a été fermé au public et des travaux pour agrandissement y ont été entrepris. La période du confinement n'a pas facilité l'avancement de ces travaux, ce qui a motivé un communiqué de Mme Hermeline Malherbe, présidente du Conseil

d'administration de l'EPCC. « La période de confinement et les difficultés d'achèvement des matériaux ont retardé l'achèvement du hall d'accueil qui était indispensable à la réouverture partielle que nous avons imaginée pour cet été », explique-t-elle. Afin de proposer une offre culturelle pour la période estivale, la direction et le personnel de l'établissement s'emploient à trouver des alternatives. Un travail est en cours pour qu'avec le soutien de l'ensemble des collectivités membres de l'EPCC de Céret, le musée soit au rendez-vous de l'été ! Déjà, depuis le confinement, le service des publics propose sur les réseaux sociaux des ateliers à réaliser en famille et des jeux pour retrouver les paysages choisis par les peintres.

Mais en parallèle, c'est une saison « hors les murs » qui se prépare, les équipes du musée se mobilisant pour assurer ainsi une transition en vue de l'ouverture du grand musée. Très prochainement, un point d'information sera mis en place et, depuis l'office de tourisme de Céret, en lien aussi avec le Pays d'art et d'histoire transfronta-

MUSÉE D'ART MODERNE DE CÉRET

LES ATELIERS CONFINÉS DU MUSÉE
pour les petits et les grands aussi.

«DES TACHES MONSTRUEUSES»
Les artistes surréalistes utilisent le hasard pour créer. Certains peintres se servent de taches d'encre pour y voir des formes figuratives, qui renvoient à la réalité.

LE MATÉRIEL

- Une feuille blanche.
- Papier kraft (enveloppe)
- Peinture noire gouache ou acrylique.
- Encre noire.
- Feutre noir, craie grasse noire, crayon gris, crayon de couleur noir, un feutre blanc ou correcteur blanc.
- Fourchette.
- Paille.
- Ciseaux, colle, pinceau.

1 - DES TACHES

- Munis-toi du pinceau et sans réfléchir laisse-toi aller à faire des taches de peinture.
- Puis prends la fourchette et amuse-toi à gratter ou étirer la peinture.
- Trempe ton pinceau dans l'encre et laisse tomber quelques gouttes sur la feuille.
- Avec la paille, souffle sur l'encre pour créer des couleurs.

2 - DESSINE ET DÉCOUPE

- Pendant que la peinture et l'encre séchent, dessine des yeux de différentes tailles sur une feuille blanche et sur le papier kraft ou feutre noir.
- Puis découpe-les et mets-les de côté.
- Astuce! utilise le sèche cheveux pour accélérer le séchage.

3 - LES YEUX FERMÉS

- Ferme les yeux et munis-toi des autres outils, tes uns après les autres. (Feutre noir, craie grasse, crayon noir et crayon gris).
- Encore une fois laisse aller la main sans réfléchir pour créer des zones de griffonnage avec chaque outil.

4 - OBSERVE ET IMAGINE

- Ouvre les yeux et observe toutes les taches. Tourne et retourne la feuille pour essayer de voir des formes de monstres.
- Positionne et colle ensuite les yeux sur les monstres.
- Avec le feutre blanc (ou le correcteur blanc) dessine-toi des bouches, des dents ou des sourcils.
- Pour terminer avec le feutre noir, dessine des ailes, des antennes ou des poils.

Cet atelier vous est proposé par le service des publics du musée d'art moderne de Céret.

lier « Les vallées catalanes du Tech et du Ter », des visites guidées et des activités seront proposées dès le début du mois de juillet. Souhaitant obtenir le concours du public, le musée d'art moderne encourage toutes celles et tous ceux qui le souhaitent à donner leur vision du musée, à exprimer

leurs attentes et ce qu'ils, elles aimeraient trouver dans les futurs nouveaux espaces. Ainsi ajoute la Présidente : « Alors que le monde des musées change, le musée de Céret tient à se coconstruire. »

Y.L.



Un grand d'Espagne

Expo. Acentmètresducentredumonde reprend ses activités en présentant un ensemble d'œuvres sur papier d'Eduardo Arroyo.

On peut compter sur la galerie proche de la gare de Perpignan pour de belles découvertes picturales, souvent d'artistes de l'autre côté des Pyrénées. Après trois mois de fermeture obligée, on peut enfin renouer avec de belles et fortes expositions, celle d'Eduardo Arroyo en fait partie. Et en toute sécurité, la dimension des lieux permettant aisément la distance physique.

Eduardo Arroyo (1937-2018), artiste madrilène disparu il y a deux ans, est immensément connu et apprécié en Espagne, il est considéré comme marquant le renouveau de la peinture figu-

rative. Opposant au franquisme, réfugié politique en France pendant plusieurs années, il a été marqué par le thème de l'exil.

L'exposition présente un ensemble d'œuvres sur papier, matériau de prédilection de l'artiste. La pièce qui émerge est monumentale, intitulée *Cordero místico*, elle fait écho au retable des frères Van Eyck *L'adoration de l'agneau mystique* visible dans la cathédrale Saint-Bavon de Gand. Passionné par ce retable, Arroyo l'a en quelque sorte copié, et métamorphosé à l'aune de ses propres obsessions, de sa vision du monde. D'où ce polyptyque de 30 m² à la mine de

plomb sur papier calque qui reprend l'organisation du modèle. Il occupe tout un pan de mur de la galerie. Il faut s'en approcher, le décrypter, on y reconnaît des personnages contemporains, des dictateurs, mais aussi des écrivains, des scènes religieuses... une œuvre magistrale dont il faut percer les mystères.

De la mine de plomb à la couleur

L'autre grand format de l'exposition, *Madrid-Paris-Madrid* (1985) est en revanche saturé de couleur, sur un plateau de cirque un personnage grotesque et inquiétant, sorte de clown funèbre, interpelle le spectateur du regard. Les autres tableaux reflètent les multiples intérêts de l'artiste, également écrivain. On notera son talent de portraitiste en contemplant ces têtes au centre d'un large fond blanc, quelques lignes, un agencement de couleurs, et apparaissent Molière, Flaubert, Voltaire, Pierre Loti, Malraux, mais aussi Napoléon, Danton... et, toujours, une pointe d'humour. Le flamenco et la corrida sont ses autres sources d'inspiration, il l'exprime tantôt avec réalisme (des affiches) tantôt à sa



Un Saint Jean Baptiste dans l'oeuvre de Stendhal.

manière décalée et épurée, comme cet hommage à Manoleta.

La galerie s'est réservé l'entresol et le premier étage pour une collection de portraits issus de leur *collection collective*. Une sélection qui montre une intéressante variété d'expressions contemporaines, on y voit avec émotion un portrait très réussi du regretté Vincent Madramany, fondateur de la galerie.

N.G.

Exposition jusqu'au 1^{er} septembre, ouverte de 15h à 18h



Les œuvres d'Eduardo Arroyo, opposant au franquisme, témoignent du thème de l'exil.

La Casa musicale, un espace de vie !

Culture-Perpignan. L'équipe de la Casa musicale ouvre la structure tout en veillant au respect des conditions sanitaires.

L'équipe de la Casa Musicale a repris du service dans les locaux depuis quelques semaines. La réouverture de l'espace est cependant partielle. La structure retrouve son dynamisme progressivement, explique Michel Valet, directeur de la Casa musicale : « Nous avons quelques groupes qui viennent occuper les espaces pour des résidences, enregistrer, tourner des clips ou tout simplement répéter, tout en respectant la mise en place du protocole sanitaire. »

Les ateliers proposés par la Casa n'ont pas repris, « après la date du festival *Ida y Vuelta*, les ateliers sont normalement terminés ». Pour l'équipe de la Casa : « Ne pas avoir pu maintenir *Ida y Vuelta*, nous a pas mal attristés. Mais nous travaillons à la programmation de l'année prochaine. »

Pour que l'art s'exprime !

Toutes les actualités événementielles liées à la Casa ont été annulées, c'est le cas aussi du partenariat avec le festival *Live au Campo*, où chaque année des artistes de la Casa musicale réalisent les premières parties des têtes d'affiche. « C'est dommage pour les groupes locaux qui sont toujours enthousiastes de pouvoir faire de belles scènes. » Cependant pour combler un peu les frustrations artistiques, l'équipe de la Casa a décidé d'ouvrir les locaux durant toute la période estivale. A ce jour les musiciens et les danseurs continuent à se don-

ner rendez-vous suivant un planning défini. On peut y croiser quelques artistes qui ressentent le besoin pressant de pratiquer comme Alban, Walide qui travaille sur de nouveaux projets, et bien d'autres, côté musical. Les jeunes breakdancers de la Casa musicale poursuivent aussi leur activité en petit groupe.

Le retour à la normale est encore confus, comme pour l'ensemble des structures associatives et culturelles. Mais les forces vives sont là, et l'équipe de la Casa musicale a fait le nécessaire durant le confinement pour maintenir le cap. « Nous avons fonctionné en télétravail sauf pour les techniciens. Aujourd'hui nous sommes

dans les locaux à tour de rôle, mais nous aimons pouvoir travailler sur place. La Casa musicale est un lieu d'échanges et de rencontres, dans notre logique, il est difficile de faire autrement. Et puis nous voyons évoluer les artistes et leur travail ! »

Pour toutes les personnes qui le souhaitent, l'équipe de la Casa reste disponible. Il suffit d'appeler aux horaires d'ouverture afin de réserver un espace selon le planning.

<https://www.casamusical.net/>

Priscilla Beauclair



Un démarrage progressif en attendant de reprendre une pleine activité.

Le monde d'après, ailleurs... et ici

Que la pandémie liée au COVID 19 ne soit rien d'anodin est une évidence. Elle nous confronte à des défis majeurs, elle nous fait mesurer notre vulnérabilité, la pertinence de nos réponses, la sottise (pour ne pas dire plus) de quelques-uns, la fragilité de nos modes de vie, les incohérences, les injustices de notre monde. Elle nous permet d'accumuler les évidences et en même temps aiguise notre regard critique sur le monde d'avant.

Au point que nous sommes nombreux à dire « Plus jamais ça ! ». Nous avons un monde à reconstruire. Nous nous y attendons. Plusieurs dizaines d'organisations, associations, et non des moindres, font de même. Le TC s'en est fait l'écho. Des propositions pour répondre à la crise, ici et maintenant, sont avancées, aussi bien sur les plans de la sécurité sanitaire que sur ceux des difficultés de la vie sociale que la situation a accrues. Elles visent le travail pour tous, la satisfaction des besoins essentiels, des politiques financières qui la permettent, une redistribution des richesses qui ne soit pas un vœu pieux, la réalité tangible d'une vraie reconversion écologique.

Un réel à transformer

On n'est pas dans l'utopie, mais dans un réel qu'il s'agit de transformer.

Le pays à l'arrêt, et puis déconfinement



oblige, il se remet en route : il n'est pas incongru d'imaginer un nouveau départ, d'en finir avec les tares d'un système qui nous plombe, les richesses accumulées par quelques-uns et les souffrances diverses et variées pour tous les autres. Une renaissance nécessaire.

Pour que rien ne change

Le gouvernement, le président s'emploient à donner le change, ils font comme s'ils entendaient cette volonté de faire bouger les lignes et... mettent tout en œuvre pour que rien ou si peu ne change. Ils se servent de l'urgence sanitaire pour en rajouter une couche,

pour étouffer un peu plus les droits et la démocratie qu'ils rêveraient de garder confinés sans doute le plus longtemps possible. Observez le sort réservé aux manifs, il est redevenu possible de se retrouver nombreux partout, mais les manifs pas encore... on sait pas... c'est pas prudent... faut attendre... Les manifestants du 16 juin ont fait entendre une autre musique.

Mais ici, en plus, une lourde hypothèque à lever

De Paris à Perpignan. Changer ou pas ? Un monde chamboulé par la crise, il y

aurait tant à faire pour redonner un espoir ici comme ailleurs. Mais ici cette perspective se complique d'une menace. Le deuxième tour des municipales qui oppose l'extrême droite d'Aliot et la droite classique de Pujol ne peut pas entraîner les foules dans un optimisme démesuré. et obère « grave », comme ils disent les jeunes, les perspectives. La victoire d'Aliot signifierait pour la ville et ses habitants un cataclysme politique dont elle aurait du mal à se relever et rendrait totalement illusoire toute espérance de changer quoi que ce soit. Le réalisme élémentaire impose que le plus pire soit évité et donc de voter Pujol si l'on veut rester en capacité de participer à la construction de ce monde d'après.

Un espoir ?

Parce qu'on touche là à l'essentiel : il n'y aura un monde d'après que si les citoyens de ce pays, ses travailleurs, ses jeunes et ses moins jeunes y participent activement dans leur diversité. Mais pour nous ici il nous aura fallu auparavant lever l'hypothèque que l'extrême droite fait peser.

Je ne suis pas loin de croire que la façon dont nous le ferons sera le signe de la force de notre engagement et de notre lucidité... sans doute aussi un espoir

Jean-Marie Philibert

L'actu vue par

DELGE

Pendant le démantèlement de la Police à Minneapolis, Derek Chauvin prépare sa défense



Découvrez d'autres articles chaque semaine sur le site

www.letc.fr

suivez-nous sur

